

ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

Danse classique

Danse contemporaine

Danse jazz

INITIATION ET CYCLE 1

C'est à l'âge de 7 ans (CE1) que peut être abordée l'initiation spécifique à la danse, puis à partir de 8 ans (CE2) l'intégration en 1^{er} cycle qui constitue un tronc commun dans les deux esthétiques que sont le classique et le contemporain. Aux cours de danse obligatoires, s'ajoute un cours de Formation musicale danseur. Le 1^{er} cycle, organisé en phases, a une durée de 2 à 4 ans.

La présentation à l'examen de fin de cycle permet d'intégrer le 2^e cycle si l'élève obtient la mention Bien ou Très Bien. À l'intérieur du cycle, l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu.

Filière Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD)

Les cours ont lieu sur le temps scolaire, le lundi après-midi et le vendredi matin, en partenariat avec l'école élémentaire Braconnot. En CE1, dans cette filière, un cours de Geste chanté réunit une fois par semaine danseurs et élèves de Filière voix.

Filière Hors Temps Scolaire (HTS)

Les cours ont lieu le soir après l'école, le mercredi après-midi et peuvent avoir lieu le samedi.

CYCLE 2

Après avis du jury de l'examen de fin de 1^{er} cycle, l'élève est orienté vers un cursus à dominante classique ou jazz ou contemporaine, ou vers un double cursus. Le 2^e cycle, organisé en phases, a une durée de 3 à 5 ans, à partir de la 6^e. Plusieurs cours hebdomadaires de danse sont obligatoires (esthétique dominante et esthétique complémentaire), tout comme la Formation musicale danseur.

Filière Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD)

Les cours ont lieu sur le temps scolaire en partenariat avec les collèges de La Craffe et Alfred-Mézières.

Filière Hors Temps Scolaire (HTS)

Les cours ont lieu le soir après l'école, le mercredi après-midi et peuvent avoir lieu le samedi. L'esthétique complémentaire est facultative dans cette filière.

L'évaluation intermédiaire se fait sous forme de contrôle continu. L'examen de fin de cycle permet d'obtenir le Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC) et d'accéder en 3^e cycle si obtention de la mention Bien ou Très Bien.

CYCLE 3 ET CYCLE SPÉCIALISÉ

Organisé en phases, le 3^e cycle a une durée de 2 à 3 ans et permet d'obtenir les UV qui composent le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC). Le cycle spécialisé a une durée de 2 à 4 ans et permet d'obtenir les UV du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC). La poursuite des études n'est pas possible dans chacun de ces deux cycles une fois l'UV dominante du diplôme obtenue.

Plusieurs cours hebdomadaires de danse sont obligatoires (esthétique dominante et esthétique complémentaire), tout comme la Formation musicale danseur, l'Anatomie et l'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé (AFCMD) et la Culture chorégraphique.

Les élèves inscrits en cycle spécialisé doivent être affiliés, sous certaines conditions, au régime de sécurité sociale étudiant.

Filière Classe à Horaires Aménagés Danse (CHAD/S2TMD)


Les cours peuvent avoir lieu sur le temps scolaire ou le soir après le lycée/collège. Cette filière permet d'obtenir un Baccalauréat technologique S2TMD en partenariat avec le Lycée Henri-Poincaré.

Filière Hors Temps Scolaire (HTS)

Les cours ont lieu principalement en soirée et le week-end.

L'ÉCOLE DU SPECTATEUR

La rencontre avec les œuvres et avec les artistes d'aujourd'hui qui les défendent fait intimement partie de la formation d'un musicien, danseur ou comédien. Le Conservatoire facilite cette rencontre par le biais d'une saison artistique riche, diversifiée et de grande qualité.

Tout élève inscrit en 3^e cycle, cycle spécialisé ou de perfectionnement devra assister à deux manifestations « professionnelles » au moins par an, organisées par le Conservatoire et en attester au moyen d'une carte « École du spectateur » à faire tamponner à l'entrée de l'événement. Les manifestations éligibles à ce dispositif sont indiquées par le sigle  dans la brochure de saison du Conservatoire.

	DURÉE DU CYCLE	MODALITÉS D'ÉVALUATION
INITIATION	1 an	Commission d'affectation pour les élèves en CHAD Année probatoire (avis des enseignants) pour les élèves HTS
CYCLE 1	2 à 4 ans	Tronc commun classique et contemporain Examen de fin de cycle
CYCLE 2	3 à 5 ans	Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC) • UV Danse classique ou jazz ou contemporaine • UV Esthétique complémentaire (niveau BEC) * au choix : classique, contemporain ou jazz • UV Formation musicale danseur 2 ^e cycle
CYCLE 3	2 à 3 ans	Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) • UV Danse classique ou jazz ou contemporaine • UV Esthétique complémentaire (niveau BEC) au choix : classique, contemporain ou jazz • UV Formation musicale danseur 3 ^e cycle • UV École du spectateur • UV Ensemble chorégraphique (CEC)
SPÉCIALISÉ	2 à 4 ans (sur concours d'entrée)	Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC) • UV Danse classique ou jazz ou contemporaine • UV Esthétique complémentaire (niveau CEC) au choix : classique, contemporain ou jazz • UV Formation musicale danseur 3 ^e cycle • UV École du spectateur • UV Ensemble chorégraphique (niveau CEC) • UV Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé • UV Histoire de la danse / Culture chorégraphique
PERFECTIONNEMENT	1 à 2 ans (sur lettre de motivation)	Prestation publique École du spectateur obligatoire

* Esthétique complémentaire en 2^e cycle, facultative en filière HTS, obligatoire en filière CHAD

Pour les élèves danseurs, un cursus spécifique de Formation musicale se décline comme suit :

	DURÉE DU CYCLE	MODALITÉS D'ÉVALUATION
CYCLE 1	3 à 5 ans	Examen de fin de cycle
CYCLE 2	3 à 5 ans	Examen de fin de cycle avec prise en compte du contrôle continu UV du Brevet d'Études Chorégraphiques (BEC)
CYCLE 3	2 à 3 ans	Évaluation en fin de 1 ^{re} année - Examen en fin de 2 ^e année avec prise en compte du contrôle continu UV du Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) et du Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC)

FOCUS

ATELIER HIP-HOP

Un atelier Hip-Hop est mis en place à partir de la rentrée 2021/2022 tous les lundis soir de 18h45 à 20h30. Il sera ouvert aux élèves de l'établissement comme aux volontaires venant de l'extérieur (tarif pratique collective seule). L'intégration définitive dans cet atelier se fera en concertation avec l'enseignant, suite à quelques séances ouvertes à tous.

À NOTER

Le cursus dans la dominante comprend un minimum de 3 à 4 cours obligatoires à partir du cycle 2. La discipline complémentaire donne lieu à 2 cours maximum. Sur demande de l'élève et en fonction des places disponibles, une deuxième complémentaire peut être pratiquée (un cours maximum).

Toute dominante supplémentaire donne lieu à une majoration pour 2^e discipline et suivante.